



FEDERATION FRANCAISE DE TIR A L'ARC ***
LIGUE DU POITOU - CHARENTES

COMITE DEPARTEMENTAL DE CHARENTE MARITIME (CD17)

Siège Social : 16 rue Pierre Dornic, 17700 Surgères

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION
des membres du Comité directeur
Rochefort, le 18 mai 2015**

Excusés : Jérôme Pitor

Absent : Michel Armengol

Ordre du jour : selon convocation

La Présidente remercie les membres du CD de leur présence et ouvre la réunion à 19 h 15.

Courrier reçu

- 3 badges pour le local du CD à Rochefort dont la Présidente en a gardé un et attribué un à Déborah Grip et Thierry Rossignol.
- Régine Tantin-Brotreau : médaille d'argent de la Jeunesse et des Sports
- Fernande Mattéra : médaille de bronze de la Jeunesse et des Sports. Vivian Roux représentera le CD à la remise des médailles qui se déroulera à Saint Genis de Saintonge.
- Invitation à la 1^{ère} réunion de concertation de l'Instance de Consultation du Sport de la Charente-Maritime qui a eu lieu à La Rochelle à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale. Geneviève Freund nous indique qu'il a été décidé :
 - 3 réunions par an.
 - Création de groupes de travail sur la thématique retenue en réunion, par secteur géographique ou discipline : captation de nouveaux publics – aides publiques – formation des bénévoles – création d'un nouvel outil de communication – support 17 sur les réseaux sociaux.

Bilan des actions 2015 de l'ADS

Déborah Grip a effectué cette saison :

Groupe départemental : 2 stages

Sortie TNJ

Sortie Championnat de France

11 regroupements à l'année. Reste à faire 8. La Ligue a donné à Déborah la partie « jeunes » qui a généré des doublons, dont le TNJ. Regroupement avec la Ligue pour le stage de Cheusse.

Le nombre d'heures réalisées par rapport à la convention initiale est inférieur, en particulier en raison des non intervention pour le club de Jonzac dont la création a pris du retard et de la mutualisation d'actions avec la

Siège Social : 16 rue Pierre Dornic, 17700 Surgères – Tél : 05 46 42 62 85

email : president@tiralarc17.fr – site Internet <http://tiralarc17.fr>

Ligue.

Au niveau du groupe départemental : les regroupements se passent très bien. Bonne cohésion et solidarité. Les jeunes archers sont en progression et font de belles performances.

Le stage de Cheusse était complet et comprenait 3 encadrants (parce que réalisé avec la Ligue). Les regroupements seront terminés en juin. Les jeunes archers participeront au FITA d'Aytré.

Par rapport aux réformes scolaires, il y a beaucoup de demandes notamment Surgères, Vandré, Rochefort qui a commencé ce trimestre seulement. Ces interventions durent 1 heure et se déroulent très bien. Déborah précise que les communes se sont bien organisées.

Jarnac, Champagne interventions en mars et avril avec des classes de 24 jeunes, qui se sont également bien déroulées. La Trésorière va transmettre la facture.

Projet de création du club de Jonzac, annexe de Pons : l'affiliation de la FFTA n'est pas encore parvenue car le dossier n'était pas complet, donc retard. Déborah y va le jeudi 21 mai pour la 1^{ère} fois. Cette aide est lourde en temps et financièrement.

Audit des clubs : Aigrefeuille, La Jarrie et Virson : cours faits par Déborah. Réels besoins de stages techniques car les fondamentaux ne sont pas assimilés.

Suivi des entraîneurs : Rochefort a demandé à Déborah de passer pour les jeunes et fera un point des améliorations à faire.

La Présidente indique qu'au 1^{er} janvier 2016 nous ferons partie d'une grande Ligue. La Ligue Aquitaine est plus importante que Poitou-Charentes. Geneviève précise que la Ligue Aquitaine a des employés. Il y a eu une 1^{ère} réunion avec les 3 ligues. 1^{ère} décision : création de groupes de travail : formation – arbitrage - trésorerie - ETR. Le positionnement des départements n'est pas encore connu dans cette nouvelle organisation mais seront probablement des supports importants.

Pour palier le déficit d'heure de Déborah sur cette saison 2015, des cours seront organisés le mercredi après midi pour les jeunes des clubs de Virson, Aigrefeuille, La Jarrie, et Nieul

Projets de l'ADS pour 2016 :

- Interventions à Surgères, Rochefort en fonction des tarifs et Vendré
- 2 stages
- Pour l'instant il n'est pas prévu de sortie avec les jeunes archers
- 580 heures programmées

Geneviève propose de passer dans certains clubs pour les jeunes et de faire moins de sorties et de travailler avec les clubs moins structurés.

Bilan financier

La Trésorière rappelle que l'année 2014 s'est terminée avec un bilan financier négatif – 12 000 €. La subvention du CNDS est parvenue tardivement au CD. Clôture des comptes :

- Charges : 22 313 € représentant les rémunérations de Déborah et de Jérôme Pitor, poste le plus important avec les déplacements, location d'un mini bus pour le championnat de France, etc.
- Produits : 25 040 € prestations faites par Déborah, stages, licences dont 11 066 € sont reversés à la FFTA.

[Siège Social](#) : 16 rue Pierre Dornic, 17700 Surgères – Tél :05 46 42 62 85

[email : president@tiralarc17.fr](mailto:president@tiralarc17.fr) – [site Internet http://tiralarc17.fr](http://tiralarc17.fr)

Valérie Gaborit précise qu'en fin d'exercice il reste sur le compte chèque 935 € et sur le livret 28 424 €.

Les demandes de subventions CNDS sont importantes. 7 actions pour 2015 :

1. Plan d'excellence régionale (tout ce que fait Déborah)
2. Développement sportif en milieu rural selon les directives du Ministère
3. Activités périscolaires (Vendré)
4. Aide à la formation des arbitres et des entraîneurs
5. Accès aux jeunes au sport en périscolaire (TAP)
6. La santé par le sport : élaboration d'une plaquette financée par le CNDS
7. Actions concertées avec les clubs notamment Surgères, Rochefort, Ile de Ré et Périgny. Demande de 250 € par jeunes archers soit un total de 11 500 €.

Geneviève informe les présents que cette année il n'y a pas eu de réunion avec le CDOS qui a été remplacée par un questionnaire par email.

4 clubs ont déposé un dossier, la Présidente n'en a reçu que 1 à temps.

Aigrefeuille demande une subvention au CD de 1 200€ ainsi qu'au CNDS pour l'installation d'un terrain extérieur jusqu'à 70 m, terrain mis à leur disposition par la CDC. Montant du projet 6 200 €. Après débat les membres du CD font une proposition de 200 € avec une contrepartie à savoir l'accueil du groupe départemental sur la saison extérieur (qui est normalement indemnisé au club à 25 € la séance) et l'accueil pour des cours mutualisés avec Virson, La Jarrie et Aigrefeuille.

Vital Sport : dans le cadre d'un partenariat CDOS/Décathlon organisation d'une journée le 12 septembre 2015 à Saintes : découverte, santé et initiation tout public. Le CD a répondu favorablement pour une participation et contactera le club de Saintes pour une participation.

Date de l'Assemblée Générale : 30 janvier 2016 et nous serons accueillis par le jeune club de MARANS.

Questions diverses

Pas de questions diverses, la Présidente lève la séance à 21 h.

La Secrétaire



Fernande Mattéra

La Présidente



Geneviève Freund